Société
de St. Vincent de Paul.

Conférences de Paris.

Procès-verbal
de l'Assemblée générale du 8 Décembre 1844.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir, sous la Présidence de Mgrneur l'Archevêque d'Avignon; il est assisté de Mgrneur l'évêque de l'île Maurice et du R.P. Lacordaire. On remarque avec joie dans l'Assemblée, M. le Président du Conseil de Londres, qui est venu rendre visite aux Conférences de Paris et leur témoigner la sympathie de leurs Confrères Anglais.

Après la prière et la lecture d'usage, le secrétaire-général lit le procès-verbal de la dernière séance; puis, l'un des vice-secrétaires du Conseil de Paris fait l'appel des membres nouveaux, dont le nombre est de 109.

M. le Président du Conseil-général leur adresse une courte allocution: c'est pour lui un jour de bonheur que celui où il est révélé que la société a enfanté encore tant de jeunes disciples à St. Vincent de Paul. Il engage ces nouveaux Confrères à bien se pénétrer de l'esprit de leur saint patron et leur donne le conseil de lire sa vie par Abeilly et le préambule du réglement de la société.

Il annonce ensuite l'agrégation de plusieurs Conférences. Les Conférences d'Auxerre et de Chagny ont été agrégées le 30 7bre; celles de Pau et de Brignoller le 28 Octobre; enfin celle de Château-Gontier le 25 9bre.

M. Paul Lamache est invité à présenter un rapport sur les Conférences de Paris. Il fait remarquer en commençant que, si la dispersion annuelle à l'époque des vacances, a été utile à la propagation de notre œuvre en province, elle a nui un peu aux distributions faites dans Paris; cependant, dans quelques conférences, les membres restants ont doublé le nombre de leurs familles et dans d'autres, les appels faits aux absents ont comblé tout déficit. Le rapporteur entre dans quelques détails sur les œuvres des différentes Conférences; il signale tous les moyens imaginés pour secourir les malheureux: « aider les pauvres, dit-il, mais de manière que le secours devienne » un encouragement offert à l'activité et non une prime à la paresse, tel est le but

Mgrneur Gendre v. de Tours.

" que nous nous proposons, autant que possible, dans la distribution des aumônes;
" bien facile à atteindre dans certains quartiers où les pauvres sont laborieux. Mais
" dans la plupart des autres, la pauvreté devient trop souvent pour les malheureux
" un état qui entre insensiblement dans leurs habitudes et dont ils cherchent à tirer
" tout le parti possible. Plusieurs Conférences avaient eu l'heureuse idée de faire à
" quelques-uns de leurs pauvres des prêts modiques, sans exiger ni intérêts, ni
" livraison de gages. Il y avait tout lieu d'espérer, que cette institution, remplis-
-sant sur une petite échelle et moins les inconvénients, l'office de Mont-de-
-piété, deviendrait une bien utile ressource pour l'ouvrier réduit à une détresse
" momentanée. Malheureusement, les effets n'ont pas répondu complètement
" à ce qu'on était en droit d'attendre. Les pauvres ont reçu les prêts avec empres-
-sement; mais ils se sont en général, montrés beaucoup moins faciles au rem-
-boursement. Les rapports de créancier et de débiteur retardataire, qui se trouvent
" ainsi établis entre l'indigent et son visiteur, ne laissent pas que d'amener
" une gêne réciproque, médiocrement propice aux influences morales. Peut-être
" donc avisera-t-on au moyen d'atténuer ces inconvénients, tout en conservant
" si on le peut, un usage excellent par lui-même. " D'autres pauvres au
contraire, ont été pour nous des exemples; leur résignation, leur foi, leur ardente charité,
leur désintéressement ont effacé le peu que nous avons fait nous-mêmes. Le
rapporteur cite quelques traits édifiants. « Nous tournons, ajoute-t il, plus
" que jamais les yeux vers les misères morales, et nos efforts pour y remédier, n'ont
" pas été sans succès. Avec ou sans le concours de la société de St. Régis, bon nombre
" d'unions illicites ont pu être réhabilitées. Et à ce sujet, Messieurs, permettez-moi
" de vous communiquer une observation qui m'est suggérée par l'expérience de
" quelques-uns de nos Confrères. Il leur est arrivé de visiter des personnes vivant
" maritalement ensemble, depuis longues années, faisant si bon ménage et
" tenant d'ailleurs une conduite si régulière, que rien ne pouvait faire soupçonner
" leur état de concubinage. Et cependant, quand la pensée est venue à leur
" visiteur, de les interroger sur ce point et de leur demander leur acte de mariage,
" il a reconnu avec surprise, que ces personnes n'étaient mariées, ni religieusement,
" ni même civilement. Il est donc sage, en cette matière, de ne pas se fier
" aveuglément aux apparences et de prendre les moyens de découvrir le mal

" afin d'y porter remède. De même, les visiteurs ont appris plusieurs fois par leurs
" questions, que des personnes déjà très avancées en âge, n'avaient pas fait leur première
" communion. Cette une expérience qui se renouvelle chaque année et chaque année
" aussi, elle a pour résultat, d'instruire de ce devoir et de préparer à son accomplisse-
-ment de pauvres gens, qui l'avaient omis, plutôt peut-être par ignorance que
" par perversité. "

Le rapporteur parle ensuite de la conversion de plusieurs protestants et de deux juifs, opérée par nos Confrères. Il dit quelques mots des prêts de livres faits aux pauvres, des placements opérés, du patronage des enfants et apprentis, enfin de l'œuvre de la Sainte famille, qui a pour but de réunir les familles pauvres, chaque quinzaine, pour leur donner des instructions spéciales.

" Ainsi, de quelque côté que nous tournions nos regards, dit-il en terminant,
" nous trouvons des motifs d'encouragement et de bon espoir pour notre petite œuvre.
" Tout nous invite à la charité, et les résultats obtenus jusqu'à ce jour, et les exemples
" même d'un grand nombre de nos pauvres et les bénédictions que de vénérables
" pasteurs apportent avec eux dans nos assemblées. "

L'un des vice-secrétaires généraux donne ensuite communication des lettres que N.N. S.S. les Évêques ont daigné adresser à la Société en réponse à l'envoi du rapport général et de la circulaire de Mr. le Président. Déjà les années précédentes, nous avions été assez heureux, pour recueillir de précieuses marques de la sympathie de l'Épiscopat français, mais jamais encore un aussi grand nombre de nos pasteurs n'avaient appelé les bénédictions du Ciel sur nos modestes travaux. Depuis la dernière assemblée générale, sept archevêques et 14 Évêques ont écrit à la société pour l'encourager à marcher dans la voie qu'elle a suivie jusqu'à ce jour et lui promettre le secours de leurs prières. L'heure avancée ne permet pas de lire la totalité de cette correspondance; le secrétaire se borne à quelques fragments, qui suffisent pour faire connaître les sentiments de bienveillance qui ont dicté toutes ces lettres:

Sur l'invitation qui lui en est faite par Mgr. l'archevêque d'Avignon, le R.P. Lacordaire adresse à l'assemblée quelques paroles d'édification:
" Après ce que nous venons d'entendre, dit-il, je ne pourrais que vous féliciter
d'avoir compris l'exercice de la charité, voici cependant quelques pensées que je lire
à vos méditations: mais comme toutes les charités sont indivisibles, permettez-moi

de laisser les charités temporelles, pour celles spirituelles qui sont plus nécessaires. Or, parmi celles-là, est la polémique. Il y a en effet quatre grands moyens au service de l'église: l'apostolat, le ministère pastoral, les œuvres de charité et la polémique. Cette dernière consiste à ne laisser sans réponse, rien de ce qui se dit de contraire à la religion. En France, on s'occupe peu de polémique et cependant, la charité temporelle est le creuset où se prépare le plus facilement la charité spirituelle, la polémique. La polémique chrétienne ne doit dire de paroles amères à personne. Le serviteur de Dieu doit être doux, il doit reprendre tous les hommes avec modestie. Il n'y a aucun de ceux dont nous attaquons les doctrines qui ne puisse devenir apologiste de la foi. Nous en avons des exemples frappants. St. Paul, le plus grand des apologistes, a d'abord été persécuteur. Nous nous abusons donc grandement sur nos devoirs, quand nous attaquons avec aigreur. Dieu choisit souvent à dessein, ses défenseurs parmi ses ennemis. » Le R. P. fait remarquer que nous sommes les plus forts, quand même nous sommes vaincus. Etre, c'est quelque chose; or, vous pensez bien, dit-il, que, dans quelques années, tous ceux qui nous attaquent auront passé; si nous sommes sûrs de vivre, nous sommes donc sûrs un jour ou l'autre, de devenir triomphateurs. Ayons donc confiance et soyons calmes dans nos écrits. Puis, il ajoute: « Autrefois, dans l'ancienne Rome, lorsqu'un triomphateur montait au
" Capitole, pour y porter les dépouilles des nations qu'il avait vaincues, un esclave le suivait par
" derrière, chargé au nom de la république, de l'insulter et de lui rappeler ainsi qu'il était
" homme et que la roche Tarpéienne était près du Capitole. L'Eglise, ce triomphateur de
" tous les âges, lorsqu'elle monte les degrés du Capitole éternel, et qu'elle y apporte les cœurs de
" toutes les Nations, entend derrière elle les insultes de l'humanité, qui, comme l'esclave, vient
" lui rappeler que sa gloire à venir doit être achetée par les humiliations de sa vie militante. »
Le R. P. Lacordaire parle, en terminant, des destinées chrétiennes de la France; la France n'est impie qu'en minorité; on y trouve, il est vrai, une masse flottante qui n'appartient ni au parti du bien, ni au parti du mal, mais la majorité est encore catholique. La France est vaincue et elle le sent. Le jour de la réconciliation approche; hâtons, s'il se peut, ce moment.

Mgr l'Archevêque d'Avignon, après quelques paroles d'encouragement, donne sa bénédiction et la séance est levée à 10 h., après la quête et la prière d'usage.